

Lundi 2 septembre, école Cologne - Besançon

La rentrée scolaire : accueil des élèves de moins de trois ans

Le recteur Jean-François Chanet se rendra lundi 2 septembre 2019 de 8h10 à 9h15 à l'école Cologne à Besançon à l'occasion de l'accueil des élèves de moins de trois ans lors de la rentrée scolaire.

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle est un des axes essentiels de la priorité donnée à l'école primaire par l'Éducation nationale.

En effet, la scolarisation précoce est un moyen efficace pour favoriser la réussite scolaire, surtout pour les enfants dont la famille est éloignée de la culture scolaire pour des raisons sociales, culturelles et/ou linguistiques. Pour cela, la scolarisation des jeunes enfants doit se dérouler dans des conditions qui soient adaptées au développement physique, moteur, affectif et social de l'enfant ainsi qu'aux besoins liés à son âge.

La réussite de ce dispositif repose également sur l'établissement d'une relation de confiance avec les familles, afin de permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison.

A la rentrée 2019, 11,8 % des enfants de moins de trois ans de l'académie de Besançon seront scolarisés.

Des ateliers d'aide à la parentalité

Depuis la rentrée 2018, l'école maternelle Cologne bénéficie des ateliers d'aide à la parentalité, ateliers créés avec la Ville de Besançon pour des parents d'élèves d'enfants de 2 à 3 ans, scolarisés en classe de toute petite section (TPS) ou petite section (PS) au sein d'écoles implantées dans les quartiers en Réseau d'Education Prioritaire. Le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans en éducation prioritaire s'établit à 48% (48,6 % en REP et 47,3 % en REP+) dans l'académie de Besançon.

A la rentrée 2019, les ateliers d'aide à la parentalité sont étendus à l'ensemble des classes accueillant des enfants de TPS, soit 6 classes au sein d'écoles différentes.

Ces ateliers visent à contribuer aux actions de prévention au sein des familles, à accompagner les parents dans leur rôle auprès de leur enfant et à renforcer le lien entre les parents et l'école afin de réduire voire prévenir le clivage entre deux environnements : l'environnement familial d'une part avec son bain de langue, ses codes et représentations, et l'environnement scolaire d'autre part obéissant à d'autres codes institutionnels.

Les ateliers, auxquels tous les parents sont conviés, sont animés par un psychologue, en présence de l'enseignant. Lieu d'expression, d'écoute et d'élaboration collective de solutions, les ateliers facilitent la relation entre le parent d'élève et l'enseignant, et au-delà entre le parent et l'institution scolaire. Ils se déroulent en dehors de la présence des enfants qui sont alors encadrés par un enseignant remplaçant. 10 ateliers par classe sont assurés au cours de l'année scolaire.

Déroulé :

8h10 – 8h30 : accueil des élèves et des parents

8h30 – 9h15 : installation des élèves en classe et temps d'échanges avec des parents d'élèves bénéficiant des ateliers d'aide à la parentalité

Vous êtes cordialement invités à assister à cette visite.

CONTACT PRESSE

Service communication
Rectorat de Besançon
03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
ce.communication@ac-besancon.fr